

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FEVRIER 2016

Le Conseil Municipal de Saint Laurent la Gâtine, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le vendredi 5 février deux mille seize à vingt heures trente, sous la présidence de Patrick LENFANT, Maire.

PARTICIPANTS : Patrick LENFANT (maire), Michelle VIEL, (Adjointe), Jean Claude SOLIGNAT, Maryline BRUNOT, David DUPREY, Aymeric BLAN, Yannick VIET

ABSENTS (excusés): Régis HERVE (pouvoir à Patrick LENFANT), Guillaume JAGOREL (pouvoir à Michelle VIEL), Thierry LONGUET (pouvoir à Maryline BRUNOT), Coraline GUIOT

Mme Michelle VIEL a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 15 janvier 2016 est approuvé à l'unanimité.

1. TRAVAUX - ENVIRONNEMENT ASSAINISSEMENT

1.1 Assainissement des bâtiments communaux

La participation prévisionnelle due par la commune pour le raccordement à l'assainissement collectif du bâtiment mairie, des sanitaires de l'école et de la cantine s'élève à 16 253,30€ TTC.

Le conseil autorise M. le Maire ou en cas d'empêchement le premier adjoint, à signer la convention. Vote à l'unanimité.

1.2 Assainissement en domaine privé : Subvention du Bassin Seine Normandie

La commission d'attribution de la subvention nous a informés que l'étude de notre dossier est reportée au mois d'avril du fait d'un trop grand nombre de demandes.

1.3 Epandage du calciton

La société SCA TISSUE France installée à Hondouville (27400) demande une autorisation préfectorale pour élargir son périmètre d'épandage du Calciton en Eure & Loir (Calciton sous produit issu du recyclage des papiers).

Sur notre commune, trois agriculteurs sont concernés sur 4 parcelles d'une superficie de 13,33ha. Cet épandage aurait lieu tous les 9 ans en moyenne en raison de 20 tonnes par ha soit 11 camions de 270 t de calciton.

Au vu de cet exposé, les conseillers à l'unanimité s'opposent à cette demande d'épandage.

2. GESTION

2.1 Taxe Foncière Non Bâtie Jeunes Agriculteurs

Le maire a reçu une demande d'exonération de la taxe foncière non bâtie par un jeune agriculteur récemment installé.

Après délibération, le conseil municipal décide de refuser cette exonération de la TFNB.

3. COMMISSIONS ET SYNDICATS

3-1 SYNDICAT DE DRAINAGE DE MARCHEZAIS : Assemblée Générale du 25 janvier

- Approbation des comptes et du budget présentés
- La participation communale augmente de 1% pour éviter toute fluctuation imprévue
- Cartographie des cours d'eau en cours
- On s'attend à de nouveaux (dé-)règlements par le Ministère de l'Environnement, qui viendront perturber le fonctionnement satisfaisant actuel.

3-2 SIZA (Vallée du Saule) :

- Modification de l'article 3 des statuts : changement du siège social de BREZOLLES à DREUX 4, rue de Châteaudun.
- L'agglomération de Dreux souhaite acquérir la compétence en matière de zone d'activité pour la zone de la Vallée du Saule qu'elle envisage de déclarer d'intérêt communautaire.

3-3 SICAE ELY

- Remplacement par l'entreprise SES d'une crosse de l'éclairage public rue d'Amfreville (point lumineux 31.36, dernier à droite en allant sur Croisilles) pour un montant de 770,57€ TTC.
Vote à l'unanimité.
- Renforcement du réseau rue d'Amfreville entre l'Allée des Trembles et Rue du Moulin à Vent pris en charge par la SICAE-ELY ; date à déterminer.

3-4 SMO (Syndicat Mixte Ouvert d'Eure et Loir Numérique) : validation de l'installation d'une armoire de monté en haut débit au carrefour rue du Gland / rue de Biennouvienne.

3-5 C.C.4.V :

- PLUi : Mercredi 3/2/16 : Analyse des offres pour le choix du bureau d'étude en cours.
- FUSION DES 5 EPCI : Atelier « finances » 5/02/16 : analyse des impacts de la fusion sur les COM COM, contribuables, TEOM, Taxes entreprises (CFE, TASCOM....) dans le but d'harmoniser une base unique avec lissage entre 2 et 12 ans.

Prochaine étape choix des compétences; politique d'abattement pour le calcul de la TH identique à tous avant le 1^{er} octobre 2016.

Après fusion : Taxes ménages : Idée de taux constants avec accord de chaque commune.

Nouvelle COMCOM : dotations majorées de 5% pendant 2 ans ; Pas redevable du PIC

3-4 SIDES

- AG du syndicat. Débat sur un projet de fusion des syndicats de distribution des eaux de Senantes / Nogent-le-Roi et de production du syndicat du Bois de Ruffin. Un bureau d'étude a été missionné pour ce rapprochement.

3- 5 Commission accessibilité : avis favorable du projet porté par la commune.

3-5 Réunion de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs) le 8 mars à 14h.

4 - QUESTIONS DIVERSES

- Recrutement d'un agent technique polyvalent en remplacement de C. Moro : Parmi les offres reçues pour ce poste, 3 candidats ont été convoqués en entretien. Suite à cela, M Christophe GALERNE a été retenu.

La prochaine réunion du Conseil est prévue le 4 mars 2016.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est close à 23 h.
Fait et délibéré les jours, mois et an comme indiqué précédemment.